



CAPD DU 30 AVRIL 2020

Déclaration du SE-UNSA

Monsieur l'Inspecteur Académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Nous sommes aujourd'hui réunis par visio-conférence dans une situation tout à fait particulière liée à l'état sanitaire de confinement dans lequel la France est plongée depuis mi-mars.

Le SE-UNSA tient à saluer toutes les personnes qui, malgré ce confinement, ont continué à travailler, quel que soit le domaine d'activité : soins, propreté, transport, commerces, sécurité : la liste n'est, bien sûr, pas exhaustive.

LE SE-UNSA tient également à saluer les personnels de l'Education nationale qui ont tout mis en œuvre, « avec les moyens du bord », dès le 16 mars, pour que la continuité pédagogique se mette en place. La réactivité, le professionnalisme, l'inventivité, le sérieux, ne sont pas des vains mots pour les professionnels de l'Education et nous leur rendons un hommage appuyé.

Sachez que nos collègues se démènent en ces temps exceptionnels et restent très inquiets pour leurs élèves confinés dans des situations familiales complexes qui, malgré les diverses démarches, restent injoignables et ne peuvent suivre la continuité pédagogique. C'est bien loin de l'ambition affichée par notre ministre de tutelle !

Nous ne nous étendrons pas, vu les circonstances, sur les failles et des absurdités de notre système et nos représentants nationaux sont au premier rang pour dénoncer ces inepties, faire des propositions concrètes et défendre les intérêts des élèves et des personnels de notre ministère.

Alors que la rentrée échelonnée est prévue à compter du 11 mai, contre l'avis des experts scientifiques, le SE-UNSA exige la mise en sécurité tant des personnels que des élèves qui devraient rejoindre les établissements que le maintien en confinement de nos collègues jugés fragiles. Le SE-UNSA déplore les conditions d'une telle reprise et espère une communication claire et nationale du gouvernement dans les meilleurs délais.

Cette CAPD va traiter des **avancements accélérés** pour les échelons 7 et 9. Le SE-UNSA demande l'application des textes qui prévoit de respecter le ratio hommes/femmes. Or, ce n'est pas le cas dans le projet d'avancement. Nous vous avons fait parvenir un document précisant les écarts pour qu'ils soient corrigés mais n'avons, à ce jour, reçu aucun nouveau projet ni réponse à nos questions.

Concernant **les congés de départ en formation**. Le SE-Unsa se félicite que ses demandes répétées de donner la possibilité aux personnels de partir sur des périodes inférieures à une année permettant de satisfaire plus de demandes, aient été entendues. En revanche, le taux de départ de 43 % ne doit pas nous satisfaire puisqu'il ne correspond nullement à la réalité du terrain. C'est un pourcentage faussé par le nombre de demandes en chute libre !

En effet, seules 22 demandes ont été prises en compte pour deux raisons :

- 1) La parution en octobre de la circulaire (au lieu de janvier les années précédentes), trop précocement dans l'année pour se projeter et au moment où les collègues sont encore dans la dynamique de la rentrée scolaire.
- 2) L'autre raison est le découragement car pendant de longues années, de très nombreux collègues n'obtenaient pas satisfaction ; le nombre de départs reste ridiculement bas, 10 équivalents temps plein pour près de 6 000 professeurs des écoles.

Pour la rentrée 2020, des collègues actuellement en détachement à l'étranger et ayant demandé leur réintégration risquent de rencontrer de grosses difficultés pour rejoindre la France métropolitaine. En effet, le trafic aérien est suspendu ou fortement restreint à travers le monde entier pour une durée encore indéterminée.

Le Se-UNSA vous demande toute la bienveillance nécessaire face à une telle situation car nos collègues concernés ne seront peut-être pas présents en temps et en heure.

Enfin en cette veille de 1^{er} mai, fête internationale des travailleurs, au SE-Unsa et à l'UNSA, fédération interprofessionnelle, nous porterons demain avec encore plus de détermination nos revendications pour l'emploi, la justice sociale et pour un modèle de développement respectueux de l'environnement et des femmes et des hommes au travail.

C'est ensemble que nous disons MERCI à tous les Travailleurs et travailleuses des secteurs publics ou privé exposé.e.s quotidiennement au virus. Nous nous engageons à poursuivre notre action syndicale pour faire en sorte que leur travail soit, à l'avenir, mieux et durablement reconnu !